

mobilité douce des nouveaux panneaux pour sortir de l'impasse

La Ville de Lausanne vient de procéder au changement de plus de 110 panneaux « impasse » afin de signaler que plusieurs passages proscrits aux véhicules motorisés sont tout de même perméables aux piétons et cyclistes. Cette nouvelle signalétique révèle ainsi une optimisation des itinéraires de mobilité douce accessibles à Lausanne.

Lausanne compte plus de 170 impasses dont la moitié sont perméables aux piétons et plus du quart aux cyclistes. Suite à une modification de l'ordonnance sur la signalisation routière, la Ville de Lausanne a procédé au changement des panneaux « impasse » qui offrent une issue et permettent ainsi aux piétons et cyclistes l'accès à de nouveaux itinéraires jusqu'alors méconnus ou peu lisibles. La présence de la silhouette du piéton seul, ou accompagnée de celle d'un vélo, indique si la voie est ouverte uniquement aux piétons ou également aux cyclistes.

Ces nouveaux panneaux « impasse » avec exception pour piétons et/ou cyclistes ouvrent désormais la voie sur une série d'itinéraires pratiques, tels que, pour en citer quelques-uns :

- le chemin des Plaines qui permet aux piétons et cyclistes d'emprunter un itinéraire entre la gare et Vidy ;
- l'avenue du Parc-de-la-Rouveraie qui permet aux piétons de connecter le quartier de Belleaux au centre-ville, via notamment le chemin du Petit-Château ;
- l'avenue de Valmont qui permet aux piétons et aux cyclistes de rejoindre les stations du métro m2 « Fourmi » et « Vennes » depuis la route d'Oron.

Par cette action, combinée aux aménagements piétons et cyclistes en perpétuel développement à Lausanne, la Direction des finances et de la mobilité rappelle son soutien aux initiatives visant à développer les réseaux de mobilité douce ainsi que l'importance des moyens de transport alternatifs et durables pour la qualité de vie et la sécurité de la population.

La Direction des finances et de la mobilité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 01**

Lausanne, le 26 avril 2017